



# Académie d'Aix-Marseille

## Assises de l'éducation prioritaire

### Présentation des contributions des réseaux de l'éducation prioritaire (RRS et Eclair) de l'académie.

Demi-journée de concertation organisée dans chaque réseau en octobre 2013

### Synthèse des échanges sur la mise en œuvre des leviers d'évolutions identifiés

**Thème 5 :**  
**Perspectives relatives à l'usage des moyens disponibles**

# Assises de l'éducation prioritaire

## Demi-journée de concertation, leviers d'évolution proposés Synthèse des échanges sur la mise en œuvre des leviers d'évolution identifiés

**Identité structure (nom, lieu) : Lycée Saint-Exupéry**

**Date de la concertation : jeudi 10 octobre 2013**

**Nombre de participants à l'atelier : 4**

**Thème travaillé : perspectives relatives à l'usage des moyens disponibles**

**Question traitée : Comment quantifier et utiliser les moyens budgétaires, matériels, humains et horaires à enveloppe plus ou moins constante ?**

*Résumé des points essentiels évoqués dans les ateliers **Ceux qui font consensus***

- Comment utiliser les moyens alloués de manière plus cohérente ?
- Comment donner aux enseignants une certaine souplesse dans l'utilisation des moyens (horaires, pédagogiques, matériels,...) ?
- Quels sont les bilans des réformes/actions précédents ?
- Comment pouvoir mettre en place toute action éducative (notamment les études) pour les élèves ?

*Résumé des points essentiels évoqués dans les ateliers **Ceux qui font débat***

- Quels moyens (techniques, humains, autres) mettre en place pour lutter contre l'incivilité des élèves ?
- Faut-il repenser l'offre de formation des élèves, en termes de créations d'établissement, de filières ?
- Comment garantir pour tous les élèves les bénéfices des moyens alloués ?

## Demi-journée de concertation, leviers d'évolution proposés Synthèse des échanges sur la mise en œuvre des leviers d'évolution identifiés

**Identité structure (nom, lieu) : Lycée des Métiers La Floride**

**Date de la concertation : jeudi 10 octobre 2013**

**Nombre de participants à l'atelier 4 : 14**

### Thème travaillé : Perspectives relatives à l'usage des moyens disponibles

*Question traitée : Quels usages des moyens vous paraissent devoir être privilégiés dans votre cas pour permettre de développer les objectifs de l'établissement ?*

*Résumé des points essentiels évoqués dans les ateliers **Ceux qui font consensus***

- Dédoublage des classes pour un travail plus individualisé et augmentation du taux d'encadrement (poste AED et assistants pédagogiques).
- Maîtrise de la langue pour acquérir les fondamentaux en Français.
- Actions pour une meilleure connaissance des entreprises et du milieu professionnel (EGLS, AP ciblé et pluridisciplinaire, savoir être, relations entreprises...).
- Développer l'aide à la parentalité (Café des parents, réunions parents-profs,...)
- Valorisation des élèves (journée des talents, tournois divers, attestations internes, récompenses, sorties aux élèves méritants, excellence préparation BTS).

*Résumé des points essentiels évoqués dans les ateliers **Ceux qui font débat***

- Accompagnement personnalisé mieux adapté aux difficultés des élèves et/ou élargi aux classes de CAP.
- Développement des « TICES » pour une utilisation généralisée des nouvelles technologies plus en adéquation avec le monde professionnel et réel.
- Passerelles internes CAP-CAP et CAP-BAC
- Livret de compétences

## Assises de l'éducation prioritaire

**Demi-journée de concertation, leviers d'évolution proposés**  
**Synthèse des échanges sur la mise en œuvre des leviers d'évolution identifiés**

**Identité structure (nom, lieu) :**

**Collège Daudet - CARPENTRAS**

**Date de la concertation :** jeudi 10 octobre 2013

**Nombre de participants à l'atelier :** 9

**Thème travaillé :**

**Perspectives relatives à l'usage des moyens disponibles**

**Question traitée :** **Quels usages des moyens vous paraissent devoir être privilégiés dans votre cas pour permettre de développer les objectifs de votre réseau ?**

*Résumé des points essentiels évoqués dans les ateliers* **Ceux qui font consensus**

- Moyens horaires devant élèves suffisants en ECLAIR, besoin de nouveaux métiers (éducateurs spécialisés dans l'EN et non partenaires)
- Pédagogie de projet vitale en ECLAIR : temps de concertation indispensable, à intégrer aux heures de service, à l'emploi du temps (temps obligatoire et défini : 17h + 1h ou 16h + 2h)
- Donner un vrai statut aux assistants pédagogiques : enseignant stagiaire ?
- Différencier les moyens financiers et accompagnement des projets selon les établissements (et moins dépendre des collectivités territoriales)
- La contractualisation des moyens doit être harmonisée avec les contrats d'objectifs et être pluriannuelle
- Présence de professeurs référents dans les écoles souhaitable, au même titre que les professeurs référents dans les collèges
- Utilisation des moyens humains plus cadrée pour une meilleure harmonie entre les réseaux

*Résumé des points essentiels évoqués dans les ateliers* **Ceux qui font débat**

- Pour inciter les personnels à venir travailler en réseau :
  - proposer des « accélérateurs de carrière » (passages d'échelon) qui ne s'effacent pas si un réseau est désétiquetté,
  - des indemnités plus conséquentes,
  - des bonifications supérieures pour assurer la stabilité et pouvoir muter par la suite
- Clarifier le régime et la position administrative du « coordonnateur – secrétaire exécutif » des réseaux (droit à la prime ECLAIR)



## Assises de l'éducation prioritaire

**Demi-journée de concertation, leviers d'évolution proposés**  
**Synthèse des échanges sur la mise en œuvre des leviers d'évolution identifiés**

**Identité structure (nom, lieu) : Réseau Le Canet** (collèges Henri Wallon, Marie Laurencin, Clair Soleil)

**Date de la concertation : 7 octobre 2013**

**Nombre de participants à l'atelier : 9**

**Thème travaillé : Perspectives relatives à l'usage des moyens disponibles (5)**

*Question traitée : Quels usages des moyens vous paraissent devoir être privilégiés dans votre cas pour permettre de développer les objectifs de votre réseau ?*

*Résumé des points essentiels évoqués dans les ateliers **Ceux qui font consensus***

- développer les dispositifs RASED (avec des personnels spécialisés), les PARE, les MARS, les internats d'excellence, l'école ouverte, une AS par établissement et mise en place d'un service social dans le premier degré...
- diminution des effectifs d'élèves dans les classes, dédoublement des classes pour les activités comme les TP ou les langues vivantes
- pour les élèves : transport gratuit, accès facilité aux bourses, (re)création et augmentation des fonds sociaux
- rendre plus attractifs les postes en ZEP pour les enseignants expérimentés : primes, revalorisation, avancement
- les moyens doivent rester des moyens délégués au titre des finances publiques et non des cofinancements aléatoires et issus de la Politique de la Ville
- augmenter les budgets pour le matériel et les fournitures pédagogiques

*Résumé des points essentiels évoqués dans les ateliers **Ceux qui font débat***



## Assises de l'éducation prioritaire

**Demi-journée de concertation, leviers d'évolution proposés**  
**Synthèse des échanges sur la mise en œuvre des leviers d'évolution identifiés**

**Identité structure (nom, lieu) : ECLAIR Joseph ROUMANILLE**

**Date de la concertation : 14 octobre 2013**

**Nombre de participants à l'atelier : 10**

**Thème travaillé : Perspectives relatives à l'usage des moyens**

**Question traitée : Quels usages des moyens vous paraissent devoir être privilégiés dans votre cas pour permettre de développer les objectifs de votre réseau ?**

**Résumé des points essentiels évoqués dans les ateliers Ceux qui font consensus** - - -Les deux types de moyens (financiers et humains) du réseau resteront essentiellement concentrés sur l'objectif de la réussite de tous.

- Les moyens financiers insuffisants rendront les actions du réseau plus difficiles (exemple : problème de gratuité des transports scolaire).
- Manque de moyens en heures donc en personnel. Nécessité de plus de professeurs de collège pour assurer les liaisons école – collège et pour accompagner les élèves en grande difficulté voire en décrochage scolaire.
- A l'école primaire développer les recrutements d'aides éducateurs et le dispositif plus de maîtres que de classes et création de classe relais.
- Pérenniser et réaffirmer le rôle essentiel du secrétaire coordonnateur de réseau.
- Déployer les moyens nécessaires à la mise en place de co-interventions entre professeurs du 1er et du 2nd degré.

**Résumé des points essentiels évoqués dans les ateliers Ceux qui font débat**

- Faut-il demander des hausses de moyens financiers ou bien opérer des choix sur les moyens existants ?
- Abaisser le nombre d'élèves par classe permettrait-il de développer de façon effective les objectifs du réseau, notamment pour l'acquisition des compétences attendues au collège et à l'école primaire (un des axes prioritaire du réseau Roumanille) ?

## Assises de l'éducation prioritaire

**Demi-journée de concertation, leviers d'évolution proposés**  
**Synthèse des échanges sur la mise en œuvre des leviers d'évolution identifiés**

**Identité structure (nom, lieu) : Réseau ECLAIR Arthur Rimbaud**

**Date de la concertation : 8 octobre 2013**

**Nombre de participants à l'atelier : 12**

**Thème travaillé : Perspectives relatives à l'usage des moyens**

**Question traitée : *Quels usages des moyens vous paraissent devoir être privilégiés dans votre cas pour permettre de développer les objectifs du réseau***

**Résumé des points qui font consensus :**

- les effectifs de classe : baisser les seuils (maternelles, écoles, collège)
- mettre des moyens pour stabiliser les équipes : financiers et conditions de travail; permettre aux personnels souhaitant rester de pouvoir le faire (supprimer les postes réservés ?)
- généraliser les maîtres PARE (les étendre au cycle 3) maîtres G et psychologues scolaires
- au niveau de la collectivité de rattachement, prévoir 1 ATSEM par classe en maternelle et 1 par niveau au primaire (des personnels formés)  
+ mettre des assistants d'éducation au primaire (pour bibliothèques ou salles informatiques)
- au collège, dégager du temps (sur les DGH) pour les concertations d'équipes et de lien école/collège et collège/lycée + généraliser les décharges de direction
- Formation adaptée et prise en charge par des professionnels du terrain

**Résumé des points essentiels évoqués dans les ateliers *Ceux qui font débat***

- Modifier les modalités de recrutement (poste définitif imposé) des maîtres PARE
- dans la lutte contre l'absentéisme : le levier financier ou légal pour contraindre les familles fait débat ; l'obligation de scolarité devant être rappelée par une autre institution que l'école
- permettre aux écoles d'organiser un accueil spécifique pour les tout petits (2ans)
- utilisation des moyens existants et arrêter de créer chaque année des nouveaux postes avec de nouvelles fonctions, nécessitant une formation

# Assises de l'éducation prioritaire

## Demi-journée de concertation, leviers d'évolution proposés Synthèse des échanges sur la mise en œuvre des leviers d'évolution identifiés

**Identité structure (nom, lieu) : Collège Jacques PREVERT MARSEILLE 13013**  
**Date de la concertation : mercredi 9 octobre**      **Nombre de participants à l'atelier : 12**

### Thème travaillé : Perspectives relatives à l'usage des moyens disponibles

*Question traitée : Quels usages des moyens vous paraissent devoir être privilégiés dans votre cas pour permettre de développer les objectifs de votre réseau*

<p><b>Résumé des points essentiels évoqués dans les ateliers <i>Ceux qui font consensus</i></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Le poste de secrétaire exécutif qui coordonne les actions avec les partenaires associatifs et les projets inter degré</li> <li>-La nécessaire utilisation de l'outil numérique dans l'activité pédagogique menée et à mener et le manque de formation des enseignants pour faire évoluer leurs pratiques pédagogiques incluant l'utilisation des TICE.L'équipement informatique est à renforcer en école élémentaire et au collège en fonction de cette évolution.</li> <li>- Les moyens humains attribués sont inégalement répartis entre autres zones et zone ECLAIR (enseignants débutants et contractuels non formés).L'absence de pérennité des moyens financiers alloués dans le cadre de l'action Ecole ouverte, interrogent sur le sens de cette action</li> </ul>	<p><b>Résumé des points essentiels évoqués dans les ateliers <i>Ceux qui font débat</i></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- L'évolution de la lettre de mission du secrétaire exécutif qui est davantage tournée vers la liaison pédagogique inter degré. Les partenaires s'en plaignent</li> <li>- La sélection des personnels enseignants par les personnels de Direction dans le cadre de la mobilité fait débat.</li> <li>-</li> </ul>
--	---



## Assises de l'éducation prioritaire

### Demi-journée de concertation, leviers d'évolution proposés Synthèse des échanges sur la mise en œuvre des leviers d'évolution identifiés

**Identité structure (nom, lieu) : Collège et Lycée Privés BELSUNCE - 13002 Marseille**

**Date de la concertation : 16/10/2013**

**Nombre de participants à l'atelier : 7**

**Thème travaillé :** Perspectives relatives à l'usage des moyens disponibles.

**Question traitée :** Quels usages des moyens vous paraissent devoir être privilégiés, dans votre cas, pour permettre de développer les objectifs de votre réseau ? (Effectif du groupe de réflexion : 7).

**Résumé des points essentiels évoqués dans les ateliers** *Ceux qui font consensus*

**Attribution des moyens :** proportionnelle aux effectifs des établissements, 4h/élève toutes HSE confondues

**Utilisation des moyens :**

- Groupe de soutien (maximum 10 élèves) en maths, en français et en anglais (LV1) avec changement des groupes en fonction de l'évolution des résultats.
- **Soutien spécial PPRE** à savoir, soutien disciplinaire (maths,.....) en fonction des besoins, méthodologie, RV parents, spécialistes (Orthophoniste,...Psy) pour bien cerner le problème.

**Mise en place de l'AE :**

- Aide aux devoirs (moins de 10 élèves)
  - Culture
  - Sport
  - Langues
- ❖ AE (aides aux devoirs) indispensables au collège car certains élèves ne travaillent qu'au collège.
- ❖ AE (culture, sport, langues + projets) = essentiel.

**Propositions supplémentaires :**

- Conserver et privilégier les relations avec les anciens élèves, leur demander d'intervenir en classe pour parler de leur situation actuelle et de leurs souvenirs à Belsunce.
- Que des professeurs du lycée interviennent en collège pour indiquer que les exigences en lycée sont supérieures.
- Qu'il ne faut pas oublier que ce n'est pas parce qu'il n'y a pas d'examen en fin d'année que cette année n'est pas importante.
- Que ponctuellement les collégiens assistent à un cours en lycée
- Démarche auprès des entreprises (partenariat avec les professionnels et/ou universitaires).
- Valoriser la participation des élèves dans le péri-scolaire avec la création de nouveaux ateliers (théâtre, écriture, ciné club, club informatique, ...).

# Assises de l'éducation prioritaire

## Demi-journée de concertation, leviers d'évolution proposés Synthèse des échanges sur la mise en œuvre des leviers d'évolution identifiés

**Identité structure (nom, lieu) : Collège Elsa Triolet**

**Date de la concertation : 14/10/13**

**Nombre de participants à l'atelier : 15**

### Thème travaillé : Perspectives relatives à l'usage des moyens disponibles

*Question traitée : Quels usages des moyens vous paraissent devoir être privilégiés dans votre cas pour permettre en particulier de développer les perspectives pédagogiques et éducatives identifiées dans la partie 1 ?*

*Résumé des points essentiels évoqués dans les ateliers **Ceux qui font consensus***

**Quels moyens ?**

Comment utiliser au mieux les moyens et lesquels pour une meilleure pratique pédagogique ? En particulier sur l'estime de soi

définir les moyens : moyens humains, matériels, financiers, pédagogiques (expérimentation)

Pas d'**annuaire** qui existe, problème pour connaître les différents interlocuteurs

Pas d'instance pour se retrouver et mettre en commun les moyens, regards différents car partenaires tous différents

Meilleure visibilité sur ce réseau qui est nécessaire

**Cellule de veille élargie** qui existe sur Barnier réunissant assistantes sociales, travailleurs sociaux, CUCS, centre social, ADDAP 13, PRE,...

2 fois par an / 1 journée en début d'année d'info pour se connaître

idée de réaliser ce type d'échange sur notre réseau

**co-animé par le principal et l'IEN et en concertation avec le coordo ECLAIR**

**renforcement du rôle du coordo ECLAIR qui connaît tous les partenaires du réseau**

**(éducatifs, sociaux, culturels...)**

Observatoire prévention des ruptures scolaires

Difficulté de créer le lien entre établissements scolaires/collège et centres sociaux

**Personnel type assistante sociale, infirmière, conseiller d'orientation psychologue : à**

**renforcer** particulièrement dans le 1er degré

**Harmoniser ces fonctionnements différents entre 1er et 2<sup>nd</sup> degrés qui rend les partenariats compliqués**

**à particulièrement harmoniser sur fin et début de cycles**

Permettre aux enseignants de pouvoir être déchargés, remplacés pour assister à ces réunions

*Résumé des points essentiels évoqués dans les ateliers **Ceux qui font débat***

d'information

**Avoir plus d'enseignants, moyens humains insuffisants, particulièrement en 1er degré (psy, rééducateur / cf RASED) de façon à pouvoir prendre en charge les élèves plus rapidement**

Renforcer les moyens (humains et de temps) dans la **prévention** des troubles

**Formation spécifique en EP des enseignants** quand ils vont enseigner en ECLAIR

Etre formé sur le réseau, avoir connaissance des interlocuteurs de terrain, des dispositifs et outils existants, etc.

+ **formation spécifique des professionnels encadrants des enfants**

**Nécessité des équipes pluridisciplinaires au sein des établissements scolaires**

**Renforcement du personnel médico-social au sein des établissements scolaires**

**Pérennisation des emplois / vrais contrats moins précaires dans les écoles, les collèges et les structures de proximité**

**Renforcement et amélioration des moyens matériels : gymnase, locaux pour les écoles par exemple, ou encore salles supplémentaires**

Absentéisme/décrochage et climat scolaire

**Renforcement des moyens pour la mise en place d'activités extra-scolaires, visant à ouvrir le champ de découvertes des élèves**

## Assises de l'éducation prioritaire

**Demi-journée de concertation, leviers d'évolution proposés**  
**Synthèse des échanges sur la mise en œuvre des leviers d'évolution identifiés**

**Identité structure (nom, lieu) : LPO DIDEROT / MARSEILLE**

**Date de la concertation : 11 octobre 2013**

**Nombre de participants à l'atelier : 20**

**Thème travaillé : Perspectives relatives à l'usage des moyens disponibles**

*Question traitée : Quels usages des moyens vous paraissent devoir être privilégiés dans votre cas pour permettre de développer les objectifs de votre réseau*

**Résumé des points essentiels évoqués dans les ateliers Ceux qui font consensus**

- Avoir la possibilité d'extraire les élèves du groupe classe pour les insérer dans des ateliers de travail sur l'éducatif et le comportementale, les dys..., les primo-arrivants, encadrés par des éducateurs et/ou professeurs spécialisés domiciliés dans l'établissement (ITEP en EPLE).
- Généraliser les postes spécifiques avec une évaluation et sélection partagées entre les équipes pédagogiques, le chef d'établissement et l'inspection.
- L'individualisation des parcours doit permettre de modulariser les formations. Le temps d'accès au diplôme devrait pouvoir s'allonger. On ne parlera pas de redoublement mais d'adaptation à l'apprenant.
- Favoriser les groupes classes à effectifs réduits (< à 15u). Ils ont fait leurs preuves et permettent aux professeurs d'innover et d'adapter les stratégies pédagogiques.
- Assurer une école ouverte sur les congés scolaires pour des soutiens disciplinaires principalement

**Résumé des points essentiels évoqués dans les ateliers Ceux qui font débat**

- Instituer une rencontre formelle avec les parents d'élèves afin de les engager sur le suivi de la scolarité de leur enfant.
- Renforcer les pouvoirs décisionnels des conseils de classes afin de recréabiliser les équipes pédagogiques face aux exigences attendues.
- Développer l'alternance et l'implantation au sein des entreprises afin de lutter contre les décrochages scolaires.
- Valoriser l'individu en prêtant une attention particulière à l'état des locaux. De plus, l'équipement informatique dans chaque salle de classe permet d'effectuer des suivis d'absence en temps réel afin de lutter contre l'absentéisme perlé